

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DE LA CAISSE DESJARDINS HYDRO TENUE LE 19 AVRIL 2023
PAR CONFÉRENCE WEB À 18H30**

1. OUVERTURE OFFICIELLE DE L'ASSEMBLÉE

1.1. MOT DE BIENVENUE

La présidente, Madame Louise Pelletier souhaite la bienvenue aux membres à l'assemblée générale annuelle de la Caisse Desjardins Hydro.

Elle déclare l'ouverture de l'assemblée générale annuelle de la caisse à 18h30.

Madame Louise Pelletier, Présidente du Conseil d'administration de la Caisse Desjardins Hydro agit comme présidente d'assemblée.

Elle est assistée dans l'animation par Sylvie Soulard, directrice générale, la secrétaire du conseil d'administration Sara Boissonnault, le président du comité de mise en candidature Gabriel Giguère et par Sébastien Badel, adjoint à la direction générale.

Une équipe de soutien est aussi en ligne pour voir au bon déroulement de l'assemblée.

PRÉCISIONS IMPORTANTES SUR LES MEMBRES

Mme Louise Pelletier rappelle que seul un membre de plein droit de la Caisse pourra proposer ou appuyer une proposition et voter lors de la période de 4 jours prévue après l'assemblée.

1.2. MESSAGE DU PRÉSIDENT DU MOUVEMENT DESJARDINS

Une capsule vidéo introductive de M. Guy Cormier, président et chef de la direction du Mouvement Desjardins est présentée.

2. FONCTIONNEMENT ET DÉROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE

2.1. RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

L'assemblée étant tenue en mode virtuel, les modalités qui faciliteront le bon déroulement et les interactions sont présentées par Sara Boissonnault

Ces modalités portent notamment sur la façon de poser des questions, de proposer ou d'appuyer une recommandation du conseil d'administration et de voter en direct.

2.2. NOMINATION DES SCRUTATEURS

La présidente recommande la nomination de Sylvie Soulard et Sébastien Badel comme scrutateurs, étant donné qu'ils ont préalablement été familiarisés avec le processus de votation utilisé ce soir.

Ils seront chargés de recueillir le résultat des votes auprès du technicien responsable du système de votation afin de communiquer les résultats des votes. Les scrutateurs s'engagent à agir en toute discrétion et à conserver le résultat du vote secret et confidentiel.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu de nommer Sylvie Soulard et Sébastien Badel comme scrutateurs.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2.3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La présidente invite Sara Boissonnault à faire la lecture de l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour, tel que proposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2.4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'AGA DU 20 AVRIL 2022

Le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 20 avril 2022 est disponible sur le site internet de la Caisse.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 20 avril 2022, tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. RETOUR SUR L'ANNÉE 2022

3.1. RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Madame Louise Pelletier présente les membres du Conseil d'Administration et le rapport du Conseil d'administration pour l'année 2022.

3.2. RAPPORT SUR LA SURVEILLANCE DES RÈGLES DÉONTOLOGIQUES

Madame Louise Pelletier présente le rapport sur la surveillance des règles déontologiques.

Les situations de conflit d'intérêts

Aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée.

Les dépôts et les prêts aux personnes intéressées

Les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent

Les contrats de fourniture de biens ou de services accordés par la Caisse ou ses centres à des personnes visées par le Code

Aucun contrat de fourniture de biens et de services à des personnes visées par le Code.

3.3. RAPPORT FINANCIER

Deux capsules vidéo présentant les états financiers de l'année 2022, pour le Mouvement Desjardins et pour la Caisse Desjardins Hydro, sont diffusées.

3.4. PRÉSENTATION DES ENGAGEMENTS DE LA CAISSE DANS SON MILIEU

Madame Sara Boissonnault fait le rapport des engagements de la caisse pour 2022.

Au cours de la dernière année, la Caisse Desjardins Hydro a versé 31 616 \$ pour appuyer des projets par le biais du Fonds d'aide au développement du milieu et 34 374\$ en dons et commandites.

Le conseil d'administration de la caisse a élaboré un Plan d'engagement et de proximité auprès des membres et de notre communauté afin d'avoir une vision sur 3 ans de l'engagement dans le milieu et de l'implication de la caisse et des membres du conseil d'administration dans la communauté.

La Caisse Desjardins Hydro s'est dotée d'une Politique d'investissement qui est disponible sur le site Internet de la caisse. Cette Politique vise à assurer la transparence avec les membres et partenaires de l'utilisation qui est faite du FADM. Elle présente les priorités d'investissement pour aider les promoteurs et demandeurs à connaître le type de projet attendu par la caisse ainsi que le processus de réception et d'analyse des projets.

Le solde des fonds disponibles au 31 décembre 2021 s'élève à 99 k\$

4. PÉRIODE DE QUESTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Aucune question n'est adressée par les membres.

5. PROPOSITIONS SOUMISES AU VOTE

5.1. PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS

Une capsule vidéo sur les nouveautés de la ristourne est diffusée.

Louise Pelletier rappelle que les scénarios qui sont recommandés par le conseil d'administration sont les plus avantageux pour les membres et totalement conformes aux encadrements applicables.

Sylvie Soulard présente le scénario de répartition des excédents annuels recommandé par le conseil d'administration et la proposition de versement de la ristourne pour l'année 2022.

PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS		Excédents nets de l'exercice après ristournes aux membres ¹	2 609 k\$
			Affectation aux réserves plus-values et autres éléments
	Somme nette utilisée en provenance de la réserve FADM ²	24 k\$	
	Ajustement net relatif aux ristournes ANNÉE PRÉCÉDENTE	2 k\$	
	Solde des excédents à répartir AU 31 DÉCEMBRE 2022	8 654 k\$	
	Affectation au FADM	0 k\$	
	Affectation à la RRE	(3 581) k\$	
	Affectation à la réserve générale	(5 073) k\$	
	Solde des excédents à répartir	0	

¹ Inclut 914 k\$ de ristournes aux membres et les intérêts sur parts de ristournes

² Net d'impôt

| FADM |
Fonds d'aide au développement du milieu

| RRE |
Réserve pour ristournes éventuelles

Proposition de versement POUR L'ANNÉE 2022

906 045 \$

0 \$

FONDS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DU MILIEU

906 045 \$

RISTOURNES AUX MEMBRES

Proposition sur la répartition des excédents annuels

RISTOURNE VOLUMES ¹	TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME		ÉQUIVALENT EN MILLIERS DE \$
	PARTICULIERS	ENTREPRISES	
Comptes			101 k\$
Épargne et placements		0,71 \$	140 k\$
Fonds			71 k\$
Prêts et marges de crédit			330 k\$
RISTOURNE ASSURANCES ²	23 \$/1 000 \$ de prime		94 k\$
RISTOURNE CARTES DE CRÉDIT ²	0,58 \$/1 000 \$ d'achats nets		54 k\$
RISTOURNE PRODUITS ²	Montant de 50 \$ ³		111 k\$
RISTOURNE SERVICES DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT EN GESTION DE PATRIMOINE ²	Montant de 23 \$/1 000 \$ d'honoraires et de commissions		5 k\$
TOTAL DES RISTOURNES AUX MEMBRES			906 k\$

¹ Soumise au vote lors de l'assemblée.

² Taux établis par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

³ Montant pouvant aller jusqu'à 50 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.

Sur une proposition dûment appuyée, le projet de répartition des excédents annuels pour l'année se terminant le 31 décembre 2022 sera soumis au vote après l'assemblée.

5.2. ÉLECTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

5.2.1. Nomination des officiers pour la période d'élection

En tant que présidente du conseil d'administration, et tel que le prévoit le règlement de Caisse, Louise Pelletier agira comme présidente d'élection.

Sara Boissonnault agira comme secrétaire d'élection.

5.2.2. Rapport du comité de mise en candidature

Monsieur Gabriel Giguère, Président du comité de mise en candidature présente le rapport du comité.

Ce rapport fait état des candidatures reçues et de l'analyse de celles-ci en fonction des critères recherchés pour atteindre le profil collectif déterminé par le CA

Voici les mises en candidature reçues dans les délais prévus pour le CA

Dominic Champagne ; Bruno Charrois ; Yvan Cliche ; Louis-Vincent Faucher ; Nicole Héroux ; Marie-Luc Lafrance ; Marc-André Leblanc ; Marc-Henri Morency

5.2.3. Élection par votation

L'élection des membres du conseil d'administration fera l'objet d'un vote en différé au cours des quatre prochains jours.

5.3. **PRÉCISIONS SUR L'EXERCICE DU VOTE EN DIFFÉRÉ ET L'ANNONCE DES RÉSULTATS**

Les membres de la Caisse Desjardins Hydro sont appelés à voter sur les éléments suivants:

- la proposition sur le partage des excédents annuels et les ristournes; et
- l'élection des membres du conseil d'administration

Dès la fin de l'assemblée, la période de votation est ouverte pour une période de 4 jours, soit jusqu'à 23h59 le 23 avril 2022.

Louise Pelletier précise quelques points sur l'annonce des résultats du vote :

- Les résultats demeurent confidentiels jusqu'au moment du dévoilement.
- 24 à 48 heures après la période de votation, les résultats des votes seront publiés sur le site Internet et disponibles auprès de la Caisse. C'est ce qui mettra officiellement fin à l'assemblée générale annuelle.
- En cas de vote négatif sur les propositions, l'assemblée devra se poursuivre à une autre date afin que de nouveaux scénarios soient proposés pour une nouvelle période de votation. Le versement de la ristourne sera donc retardé.

6. **FIN DE LA RENCONTRE ET REMERCIEMENTS**

Louise Pelletier remercie les intervenants de la rencontre, les administrateurs de la caisse, les employés de la caisse et l'ensemble des membres.

7. **PROPOSITIONS SOUMISES AU VOTE**

À l'issue de la période de votation auprès des membres, voici les résultats obtenus :

Proposition sur la répartition des excédents annuels

94,26 % des membres ont voté en faveur de la recommandation.

La proposition est : Adoptée

Élection des administrateurs

Les candidats élus sont :

Dominic Champagne
Louis-Vincent Faucher
Nicole Héroux
Marie-Luc Lafrance

Les résultats ayant été publiés sur le microsite et disponibles auprès de la Caisse, l'AGA est officiellement levée le 25 avril 2023 à 16h41.

Louise Pelletier, présidente

Sara Boissonnault, secrétaire